



Règlement intérieur
GRAND VIDE GRENIER DU BEX



DIMANCHE 31 MAI 2026
STADE DU BEX

6 rue des Olympiades - 15130 ytrac

Art 1 : L'accueil des exposants aura lieu le matin à partir de **7h00 jusqu'à 8h30**

Art 2 : L'accueil des visiteurs se fera de **9h00 à 18h00**

Art 3 : Le tarif est de **2€** le mètres linéaire en extérieur, **4 ML minimum**

Le tarif d'un emplacement couvert et de **12€ pour 3 m + 1 table**

(emplacement couvert, réservation uniquement par téléphone)

(location table de 2 mètres et un banc 3€ (uniquement par téléphone)

Aucune table et banc seront disponible le jour du vide greniers si elles ont pas été réservés lors de l'inscription par téléphone.

Date de limites des inscriptions le 24 mai 2026.

Art 4 : Le vide greniers est réservé aux particuliers et la brocante ouvert à tous

Art 5 : les emplacements **seront attribués par les organisateurs** et **ne pourront être contestés.**

Aucune voitures sur les emplacements couverts.

Art 6 : Les exposants devront déclarer sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres vide greniers dans l'année civile.
(article R 321,9 du code pénal)

Art 7 : Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionnés et doivent donc être couvert par leur propre assurance.

Art 8 : Les enfants exposants devront en permanence être en présence d'une personne majeure et resteront sous son entière responsabilité.

Art 9 : A la fin du vide greniers, les exposants sont tenus de remballer les invendus et de procéder soigneusement au nettoyage de leur emplacement afin de laisser en parfait état de propreté. aucun objet ou déchet ne devra être laissé sur place.

Art 10 : Les organisateurs se réservent le droit d'annulé la manifestation en cas de force majeure, la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée en cas d'annulation de l'exposant pour intempérie ou problème personnel. la réservation est ferme et définitive.

Art 11 : Toute personne ne respectant pas le règlement sera priée de quitter les lieux sans remboursement possible

SIGNATURE et MENTION (lu et approuvé)



GRAND VIDE GRENIER DU BEX
DIMANCHE 31 MAI 2026
Organisé par l'association FEELING 15
FEUILLE D'INSCRIPTION



NOMPRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TEL : MAIL :

PIECE D'IDENTITE N°.....

NUMERO D'IMMATRICULATION VEHICULE :

emplacement extérieur au M.L* 4 ML MINIMUM	2,00 € le M.L M.L X 2.00 € = €
emplacement couvert 3 ML + 1 table 3M réservation uniquement par téléphone voiture non autorisé sur l'emplacement	12,00 € les 3 M.L X 12 € =€
table de 2 mètres avec une chaise réservation uniquement par téléphone	3,00 € Table X 3.00 € = €
TOTAL EMPLACEMENT	€

*** M.L = mètre linéaire**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné.....déclare sur l'honneur et certifie :

Ne pas être commerçant

Ne pas avoir participé à deux autres vide greniers au cours de l'année civile
(article du code pénal N° 321-9)

FAIT A : LE
signature.....

Bulletin d'inscription à envoyé à l'adresse :
Association feeling 15 - 3 route de Fontette - 15000 AURILLAC
INFORMATION : MR VIARS MICHAEL 06.73.55.94.22
DATE LIMITE D'INSCRIPTION AVANT LE 24 mai 2026

Documents à fournir :

- * Règlement par chèque à l'ordre de FEELING 15
- * Bulletin d'inscription complété
- * Exempleaire du règlement signé.

Toute inscription incomplète sera refusé

STADE DU BEX